

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Royan et de Médis Aménagement de la route départementale 750 Entrée de Royan

Il sera procédé du lundi 30 décembre 2019 au vendredi 31 janvier 2020 inclus, soit une durée de trente-trois jours, à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la route départementale 750 entrée de Royan valant enquête au titre :

- des articles L 123-1 à L123-15 du code de l'environnement
- de l'article L 153-54 du code de l'urbanisme
- des articles L 131-4 et L141-3 du code de la voirie routière.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

– Conseil Départemental de la Charente-Maritime, Direction des Infrastructures, 37 rue de l'Alma, 17107 SAINTES cedex- Tel 05 46 97 55 55

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier comprenant une évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique "publications/consultations du public"). Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier d'enquête sera déposé en mairies de Royan et de Médis où il pourra être consulté dans les conditions suivantes :

Mairie de Royan - hors jours fériés : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h-17h30

Fermerture des services à 16h30 exceptionnellement le mardi 31 décembre 2019.

Mairie de Médis - hors jours fériés : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Dans chacun de ces lieux, un registre à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public qui pourra y inscrire ses observations.

Les observations pourront également être adressées par écrit en Mairie de Royan, siège de l'enquête publique, 80 avenue de Pontaillac, CS 80 218 - 17205 ROYAN, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Monsieur Bernard MISSIAEN, Lieutenant-Colonel de Gendarmerie en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra en personne le public dans les conditions suivantes :

Mairie de Royan	Lundi 30 Décembre 2019	9H00 - 12h00
Mairie de Médis	Lundi 30 Décembre 2019	14h00 - 16h30
Mairie de Royan	Mercredi 15 Janvier 2020	14h00 - 17h00
Mairie de Médis	Jeudi 30 Janvier 2020	14h00 - 16h30
Mairie de Royan	Vendredi 31 Janvier 2020	14h00 - 17h00

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande de déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la route départementale 750 entrée de Royan.

Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la Sous-Préfecture de Rochefort et dans les mairies de Royan et de Médis pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.